

Le spectacle vivant

- 13 | Quand la prévention entre en scène
- 16 | Un travail vivant et rythmé
- 17 | Une partition sans fausse note
- 20 | Des équipes techniques aux petits soins
- 22 | Prendre le train de la prévention
- 23 | Un espace protecteur

Quand la prévention entre en scène

La grande variété des risques professionnels auxquels sont exposés les salariés du spectacle vivant est le reflet de la diversité de ses métiers. Si certaines structures ont compris l'intérêt de mettre en place une démarche de prévention, d'autres, que ce soit par méconnaissance, méfiance, ou pour des raisons artistiques, ne se sont pas encore lancées.

IL EST 20 heures dans une salle de théâtre, quelque part en France. Les lumières s'éteignent, le brouhaha des discussions s'amenuise avant de laisser place au silence. Une mélodie s'élève de la fosse d'orchestre... Et le rideau se lève ! Dans un décor recréant un intérieur cosu du XIX^e siècle, des comédiens lancent leurs premières tirades. De savants éclairages mettent en valeur les costumes d'époque dans lesquels ils évoluent. Petit à petit, le public se laisse entraîner par la magie du spectacle. Pour que le charme agisse, toute une flopée de professionnels a œuvré d'arrache-pied pendant des semaines, des mois. Si dans l'imaginaire collectif, les métiers du spectacle vivant sont synonymes de plaisir et de légèreté, la réalité est pourtant bien plus prosaïque quand la question des risques professionnels est abordée.

Pour donner vie à la vision d'un metteur en scène, les décorateurs et les accessoiristes sont notamment confrontés à des risques physiques lorsqu'ils travaillent les matériaux à l'aide de machines et d'outils. Ils peuvent avoir à se préoccuper des poussières de bois, des copeaux de métal ou des fumées de soudage. Il leur faut se protéger des solvants présents dans les colles, les peintures ou les vernis. Les techniciens qui installent les décors, les lumières ou la régie sont particulièrement exposés aux risques liés aux manutentions. Des tâches qui peuvent aussi les amener à travailler à plusieurs mètres du sol. Ce sont les chutes de hauteur qu'il s'agit alors d'éviter.

Des troubles musculosquelettiques (TMS) peuvent apparaître chez les costumiers qui, lorsqu'ils



© Gael Kerbool/NRS

coutent à la main, effectuent des gestes répétitifs. Les TMS touchent aussi les danseurs ou les musiciens. Ces derniers sont également particulièrement exposés au risque bruit, tout comme les salariés des salles de concert. Les métiers du spectacle vivant ne sont pas non plus épargnés par les risques psychosociaux (RPS), le travail en horaires décalés et les addictions (tabac, alcool, cannabis ou autres substances psychoactives).

Montrer le bon exemple

Qu'il s'agisse de l'utilisation de dispositifs de manutention pour préserver les corps, de l'aspiration d'une pollution à la source, de la substitution d'un produit dange-

Les métiers du spectacle vivant sont à un tournant de leur histoire dans le domaine de la gestion des risques professionnels. Certains acteurs du secteur ont déjà fait leur révolution en intégrant la prévention dans leur fonctionnement et tentent activement de convaincre leurs pairs qui n'ont pas encore sauté le pas.

reux par un autre plus respectueux de la santé, d'un travail sur l'ergonomie des postes ou la bonne posture pour jouer de son instrument ou encore de la révision de l'organisation temporelle du travail, par exemple, des solutions de prévention existent. Mais encore faut-il que les structures qui emploient les salariés aient conscience des risques auxquels ils sont exposés.

Il y a en effet une grande disparité face aux questions de santé et sécurité au travail dans le milieu du spectacle vivant. « Alors que certaines structures ont mis en place de véritables démarches de prévention, d'autres ignorent encore tout du document unique d'évaluation des risques (DUER), sou- >>>

ligne Audrey Serieys, chef de projet et conseillère en prévention des risques au CMB, service interentreprise de santé au travail. *Selon une enquête que nous avons menée auprès de nos adhérents, principalement des TPE, en 2010 20 % d'entre eux avaient réalisé leur DUER.* »

Ces degrés d'avancement variables en prévention sont fréquemment à mettre en relation avec la taille des entreprises. Même quand la question les préoccupe, les petites manquent de temps, de connaissances ou tout simplement d'un lieu à elles pour agir en ce domaine. En revanche, les grandes, ayant davantage de moyens humains, techniques et financiers, sont plus à même de développer des actions de prévention. Elles ont donc un rôle moteur à jouer dans la diffusion des bonnes pratiques dans le milieu du spectacle. Un milieu qui fonctionne énormément en réseau, parfois avec des relations s'apparentant à celles de donneurs d'ordres à sous-traitants. À l'instar d'un théâtre qui héberge une compagnie ou d'un festival musical qui engage des artistes pour sa programmation.

Non seulement l'entreprise extérieure n'a pas forcément la possibilité de refuser de mauvaises conditions de travail si elle ne veut pas être écartée, mais elle peut aussi se les imposer à elle-même.

« *Cela arrive régulièrement qu'une compagnie me demande les clés d'une salle de répétition pour répéter davantage, au mépris du droit du travail, et me dise qu'il n'y a pas de souci, que c'est normal. Eh bien non, ça ne l'est pas !*, s'indigne Cyril Puig, administrateur des Nuits de Fourvière, un festival lyonnais mêlant théâtre, cirque, danse et musique. *Nous voulons instaurer des conditions de travail sûres pour tous les participants à notre manifestation, qu'il s'agisse de nos salariés, des sociétés techniques, des compagnies artistiques ou des intermittents. Pour y parvenir, il faut faire évoluer les mentalités.* »

L'événement accueillant une population importante de professionnels du spectacle, son équipe HSE en profite pour sensibiliser et essayer ses bonnes pratiques dans le milieu. Des réunions d'information avec



© Grégoire Maisonneuve pour l'INRS

des experts en prévention sont organisées. Le festival propose, avec l'aide de services de santé au travail, des visites médicales sur place pour en faire bénéficier les professionnels qui, souvent sur la route, ont des difficultés à honorer leur rendez-vous de santé.

Autre initiative en faveur du développement d'une culture de prévention dans les métiers du spectacle, l'association Éclat, productrice du festival d'Aurillac, a créé le Parapluie. Ce centre international de création artistique situé à Naucelles met à la disposition de compagnies artistiques des locaux pour leur permettre de

Des troubles musculosquelettiques (TMS) peuvent apparaître chez les décorateurs mais également chez les costumiers, qui souvent effectuent des gestes répétitifs, chez les danseurs ou encore les préparateurs de salles, qui, à l'instar des musiciens, sont également particulièrement exposés au risque bruit.



créer leurs spectacles en toute sécurité, de la construction des décors aux répétitions en passant par la conception des costumes. Les professionnels passant par ces ateliers conçus pour leur permettre de préparer leurs spectacles dans de bonnes conditions peuvent devenir des ambassadeurs convaincus de la prévention.

Show must go on !

Ces prosélytes s'avèrent précieux dans ce milieu de passionnés qui perçoivent bien souvent comme inhérent le danger dans leur activité. Dans certains cas, il est même considéré comme indissociable d'un travail bien fait. « *La conception selon laquelle la souffrance est utile à leur art est bien ancrée chez les danseurs ou les acrobates par exemple*, explique Stéphane Quoniam, président de l'association APSArts. « *No pain, no gain*, comme on l'entend souvent. Mais au sein des nouvelles générations d'artistes, certains prennent conscience qu'il est possible de travailler autrement. Cette évolution est alimentée par les témoignages de professionnels obligés de se reconverter à la suite d'un accident ou d'une maladie. » L'association accompagne et développe cette prise de conscience par le biais de différentes actions à destination des artistes (lire l'encadré page suivante).

L'acceptation du dépassement de ses limites trouve également sa source dans la vision quasi sacrée

SUR LE TERRAIN

UNE JOURNÉE PRÉVENTION POUR LES NUITS DE FOURVIÈRE

« *La prise en compte des risques professionnels par le biais de la construction de démarches de prévention est assez récente dans les métiers du spectacle vivant. Nous-mêmes, aux Nuits de Fourvière, nous nous sommes fortement engagés sur cette voie depuis 2014. Nous avons, par exemple, développé en interne un dispositif de levage qui s'apparente à un funiculaire pour monter la régie son dans les gradins du site antique de Fourvière, lieu emblématique de notre festival*, explique Cyril Puig, administrateur de l'événement lyonnais. *Dans le but de partager nos pratiques en matière de gestion des risques et d'en savoir plus sur celles de nos collègues, nous avons organisé une journée thématique le 18 juin 2018. Le nombre de structures ayant répondu présent illustre bien l'intérêt grandissant de ces professionnels pour la prévention. Nous reconduirons donc l'expérience en 2019 !* »



© Gaël Kerbaol/INRS

du lever de rideau. Celui-ci doit avoir lieu à tout prix. Premièrement car c'est un engagement vis-à-vis du public et deuxièmement, pour les petites structures, c'est souvent une question de survie. Des spectacles annulés peuvent les mettre en péril. « Un acteur m'a raconté qu'il avait tenu sa place sur une tournée de quinze jours alors qu'il souffrait d'une pneumonie », raconte Audrey Serieys. L'intensification de l'activité à l'approche des représentations amène les techniciens, décorateurs et costumiers à effectuer, à force d'heures supplémentaires, des amplitudes horaires plus que conséquentes entraînant une augmentation des risques d'accidents et brouillant la frontière entre vie privée et professionnelle.

Il existe enfin une réticence de certains professionnels vis-à-vis

📷 **Que ce soit en matière d'équipements de manutention, d'aspiration à la source, de substitution de produits, d'ergonomie des postes, de posture pour jouer de son instrument ou encore d'organisation horaire du travail, des solutions de prévention existent.**

de la prévention, car ils craignent que celle-ci ne se fasse aux dépens de leur art. Pourtant, une contrainte peut libérer la créativité. Être dans l'impossibilité de réaliser une chose pour des raisons de sécurité pousse à trouver des solutions inventives afin de contourner la difficulté. « Il n'y a de toute façon pas d'alternative à la prévention. Il est inadmissible de blesser des gens, même pour un spectacle », s'agace Patrick Fromentin, du Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel (Synpase) et IPRP. Malheureusement, aujourd'hui, faire passer la sécurité en tête des priorités n'est pas encore un réflexe pour tous.

Les demandes des préventeurs se heurtent parfois aux *desiderata* de metteurs en scène. Dans ce cas, la notoriété de l'artiste peut jouer en sa faveur et la direction des lieux de spectacle préfère fermer les yeux sur des soucis de sécurité plutôt que de perdre une tête d'affiche. Il reste donc du chemin à parcourir et, pour faire avancer les choses dans le bon sens, une professionnalisation des responsables de la sécurité au travail est souhaitable. « À l'heure actuelle, il existe peu de postes dédiés de responsable HSE dans les structures culturelles, note Patrick Fromentin. Ces prérogatives sont donc souvent redistribuées aux administrateurs, aux directeurs techniques ou artistiques... Une professionnalisation à grande échelle permettrait d'intégrer la prévention comme un axe à part entière de toute créa-

INITIATIVES

UNE ASSOCIATION POUR LA SANTÉ DES ARTISTES

L'Association de prévention santé des artistes (APSArts) a été créée en mai 2016. Elle promeut la santé au travail auprès des artistes par la mise en place d'actions de prévention des risques professionnels. Elle organise en partenariat avec des écoles, des salles de spectacle ou des associations artistiques des stages, des formations, des conférences...

Pour soutenir les artistes touchés par des problèmes de santé, elle les oriente vers des professionnels de santé référencés pour leurs connaissances du milieu du spectacle. APSArts est également à l'origine de la semaine « santé des artistes » au cours de laquelle de nombreuses manifestations de sensibilisation (ateliers, conférences, tables rondes...) sont organisées à travers la France et au-delà des frontières de l'hexagone.

tion artistique, qui aurait ainsi voix au chapitre dès le début du processus de création. »

En attendant, arrive une nouvelle génération de directeurs techniques qui, contrairement aux anciens souvent formés sur le terrain, ont appris leur métier dans des écoles et sont bien plus enclins à prendre en compte les risques professionnels et à faire de la prévention un incontournable de leur activité. Ainsi, malgré des obstacles à surmonter, les métiers du spectacle vivant sont à un tournant de leur histoire. Certains acteurs du secteur ont déjà fait leur révolution en intégrant la prévention dans leur fonctionnement et tentent activement de convaincre leurs pairs qui n'ont pas sauté le pas. De bonnes raisons de croire en la naissance d'une culture de la sécurité au travail commune à tous les métiers du spectacle. ■ D. L.

DU SOUTIEN POUR SE LANCER

Le CMB, service interentreprise de santé au travail, accompagne les entreprises du spectacle sur la prévention des risques et assure le suivi médical des intermittents. Il sensibilise les acteurs du secteur par le biais de publications disponibles sur son site : « guide santé au travail » (musique, danse...), des fiches risques... Le CMB a en outre développé le logiciel Odalie 2. Disponible gratuitement en ligne, il apporte une aide à la réalisation du document unique. Pour sa part, le Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel (Synpase) a édité, entre

autres, un *vade-mecum* de la prévention des risques dans la prestation technique pour le spectacle, un mémento sur les matériels et ensembles démontables ou un répertoire des formations obligatoires et recommandées pour les prestataires de service du spectacle vivant. De plus, le Synpase a signé en mai 2018 avec la Caisse nationale d'assurance maladie une convention nationale d'objectifs (CNO) de quatre ans qui permet aux entreprises du spectacle de bénéficier d'aides pour financer leurs actions de prévention.

Un travail vivant et rythmé

Dans les métiers du spectacle, les rythmes de travail particuliers sont sources de risques professionnels. Audrey Serieys, chef de projet et conseillère en prévention des risques au CMB, service interentreprise de santé au travail spécialisé dans le suivi des intermittents du spectacle, à Paris, revient pour nous sur cette problématique.

Travail & Sécurité. Pourquoi avoir réalisé une étude sur la prévention dans les métiers du spectacle vivant ?

AUDREY SERIEYS ► Au sein du CMB, j'accompagne régulièrement des entreprises du spectacle vivant dans leurs démarches de prévention. J'ai constaté de grandes disparités entre elles dans leur perception et dans leur gestion des risques professionnels. Mon étude, qui s'est déroulée sur un an et demi auprès de quatre structures, a pour objectif de mieux cerner les risques auxquels leurs salariés sont exposés, les actions de prévention mises en place, et d'identifier des leviers d'action efficaces. Entre autres enseignements, en est ressortie l'importance de problématiques liées aux rythmes de travail.

Vous voulez parler du travail en horaires décalés ?

A. S. ► Notamment, oui. On pense immédiatement aux représentations du soir. Mais il faut y ajouter les grandes amplitudes horaires que l'on peut trouver dans le monde du spectacle. Quand on est artiste, les représentations peuvent suivre une journée de répétition, par exemple. Du côté des techniciens, au cours d'une période de montage, j'ai pu observer des salariés enchaîner une journée de 22 heures avec

une deuxième de 12 heures puis une troisième de 17 heures. Autre phénomène qui peut tendre à allonger les journées de travail, la multiplication des casquettes pour les salariés des petites structures, qui peuvent être tout à la fois artistes, techniciens et administratifs. De leur côté, les intermittents sont parfois amenés à accepter plusieurs missions d'affilée afin d'obtenir les heures nécessaires au maintien de leur statut. Certains n'hésitent pas à faire une seconde journée de travail après avoir fini un démontage de nuit. Enfin, l'enchaînement de nombreuses journées de travail sans repos, notamment pendant les tournées, n'est pas anodin. Les troubles du sommeil et de la vigilance qui découlent de ces horaires augmentent les risques d'accidents. Rappelons aussi que de telles amplitudes peuvent être illégales puisque selon le Code du travail, le salarié doit disposer d'une durée de repos quotidien de 11 heures.

La culture du spectacle vivant encourage-t-elle ces comportements ?

A. S. ► En effet, il s'agit de métiers de passion qui autorisent aisément le surinvestissement au travail. Les heures supplémentaires ne sont pas toujours perçues comme une

contrainte. On travaille pour l'art, il y a un dévouement fort pour les collègues et souvent un véritable esprit de famille. Ainsi, la déconnexion d'avec l'entreprise est compliquée. Les salariés restent joignables 24h/24, ils fréquentent leurs collègues en dehors du travail puisqu'ils ont les mêmes horaires... La frontière entre vie privée et professionnelle tend à s'effacer. L'éloignement lors des tournées a aussi un impact sur la vie familiale et sociale. « On se demande parfois si les profils atypiques sont attirés par le spectacle ou si c'est ce dernier qui engendre des problèmes sociaux », « Les couples ne durent pas »... Voilà le genre de témoignages que j'ai recueillis.

Le tableau que vous dressez est assez préoccupant...

A. S. ► Le spectacle vivant n'est pas en pointe sur la prévention des risques liés aux amplitudes horaires. Néanmoins, certaines entreprises ont eu une prise de conscience. Elles se saisissent de la question et mettent en place de vraies démarches en la matière. Les structures du secteur travaillant beaucoup en réseau, j'espère voir ces initiatives se diffuser rapidement afin qu'une culture de prévention s'implante de manière pérenne dans le milieu. ■ **Propos recueillis par D. L.**

PRENDRE LA ROUTE EN COMPTE

Le risque routier est le premier risque d'accident mortel en entreprise. Il n'est pourtant pas toujours considéré par les professionnels du spectacle qui sont pour certains souvent sur la route, parfois de nuit après une longue journée de travail. « Mais certaines entreprises montrent la voie, explique Audrey Serieys. Elles imposent par exemple une nuit d'hôtel quand il y a plus de deux heures de trajet. Le train est parfois une solution, mais s'il y a des décors ou du gros matériel, conduire est inévitable.

Il est donc nécessaire pour les structures du spectacle de mener une réflexion en profondeur sur les déplacements dès la préparation d'une tournée ou d'un changement de lieu, aussi bien d'un point de vue de l'organisation horaire de trajets que du choix des véhicules. En effet, la question du poids du chargement et de son arrimage de manière efficiente doit aussi être pensée sous l'angle de la sécurité. »

À l'instar de l'ensemble des services de l'Opéra, l'atelier perruques et maquillage a bénéficié de nombreux aménagements, que ce soit au niveau des sièges, de l'éclairage, du risque chimique...



© Gaël Kerbaol/INRS

Une partition sans fausse note

En matière de gestion des risques professionnels, l'Opéra national du Rhin connaît la musique. Alliant évolution de l'organisation, solutions techniques et intégration de la prévention dès la phase de conception des décors, sa démarche fait évoluer au quotidien les conditions de travail de ses salariés.

EN CE MOIS de novembre 2018, dans la capitale alsacienne, les équipes de l'Opéra national du Rhin s'activent de concert pour atteindre un objectif commun : être prêtes en temps et en heure pour la première représentation de *Barkouf ou un chien au pouvoir*, opéra-bouffe de Jacques Offenbach qui, depuis sa création en 1860, n'a plus jamais été porté à la scène. Afin d'offrir au public des moments magiques, tout au long de la préparation du spectacle, chacun donne le meilleur de lui-même et a parfois tendance à s'oublier pour que la production soit réussie. Un état d'esprit qui pourrait jouer en défaveur de la sécurité au travail.

« Cette culture bien ancrée n'est cependant pas un obstacle insurmontable à la mise en place d'actions de prévention, tempère

Alexandre Thines, chef du service intérieur et responsable HSE de l'Opéra national du Rhin. *Nous devons trouver le juste équilibre entre les exigences artistiques et celles de sécurité, sans faire courir le moindre risque ni aux artistes, ni*

aux techniciens. » C'est dans cet esprit que des maquettes physiques ou numériques représentant les décors sont réalisées par l'équipe artistique.

Analysées par le service HSE, elles permettent d'identifier les risques

« Les équipes doivent être convaincues que la prévention n'est pas une entrave à la créativité. »

auxquels seront confrontées les équipes au cours du montage-démontage et de l'exploitation. Le bureau d'études, en synergie avec le décorateur, peut donc concevoir des éléments de scénographie simplifiant le travail des techniciens. Par exemple, l'impressionnante étagère de huit mètres de haut qui participe à installer l'atmosphère de *Barkouf* est équipée de roulettes sous sa base et sur l'une de ses faces latérales, donnant la possibilité de la mouvoir horizontalement et verticalement.

L'opération de redressement de l'étagère a elle aussi été anticipée afin de pouvoir la réaliser en toute sécurité. Elle est effectuée à l'aide d'une barre de levage glissée dans un orifice positionné de manière à équilibrer le meuble lorsque le palan le soulève. Pour éviter les

LA SÉCURITÉ D'ABORD

Parfois, la vision du metteur en scène n'est pas compatible avec des conditions de sécurité optimales.

« En concertation avec l'équipe artistique, nous n'hésitons pas à revoir certaines scènes si elles s'avèrent dangereuses, affirme Alexandre Thines, chef du service intérieur et responsable HSE. Par exemple, nous avons refusé dans un précédent spectacle qu'un acrobate escalade les décors sans être assuré. » Chaque création est ainsi pourvoyeuse de défis à relever du point de vue

de la prévention. Il peut y avoir de l'eau sur scène, des effets de fumée, des vols d'artistes, la participation d'animaux... Savoir s'adapter, se remettre en question, trouver les solutions fait donc partie du quotidien des préventeurs de l'Opéra national du Rhin et, de leur propre aveu, c'est tout l'intérêt de la chose. « Cette remise en question permanente rend mon métier vraiment passionnant », confirme Alexandre Thines.



© Gael Kerbaol/INRS

mauvaises surprises lors du montage sur scène, les différents éléments des décors sont assemblés une première fois dans une zone de prémontage qui occupe une partie des ateliers de fabrication des décors installés dans le quartier de La Meinau, au sud de Strasbourg. Cette phase de test indispensable permet de corriger les potentiels défauts de conception qui pourraient occasionner des risques au moment du montage sur scène.

De l'inspiration à l'aspiration

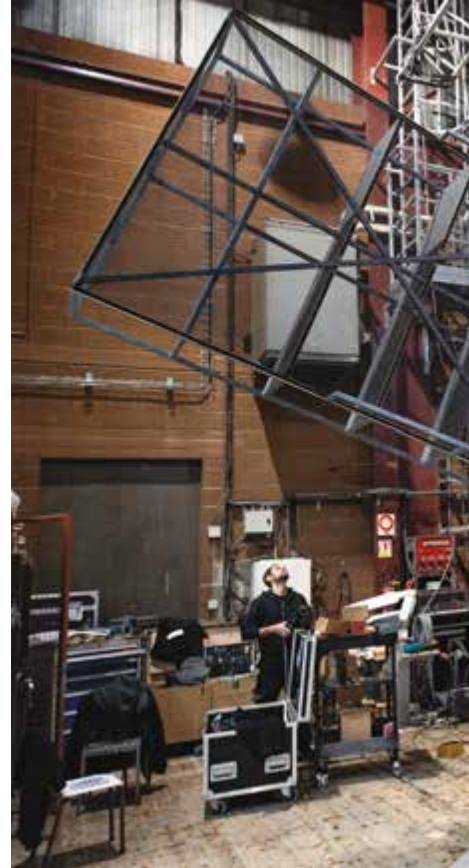
Si les salariés de ces ateliers conçoivent des décors plus sûrs pour les techniciens et les artistes, leur sécurité est aussi prise en compte. Installée en 2017, une cabine de peinture sur neuf peut accueillir des éléments de décors de grande taille. Les peintres qui s'y activent portent des masques ventilés non filaires pour garantir leur liberté de

La cabine de peinture installée en 2017 présente une longueur de onze mètres sur neuf et les peintres bénéficient de tous les équipements de protection adaptés à leur activité.

mouvement lorsqu'ils manient les pistolets à peinture. Leurs collègues utilisant des pinceaux sont quant à eux munis de masques à cartouches et se positionnent en amont, dans le flux d'air, pour ne pas être sur le trajet des polluants issus des pistolets. « *Au fur et à mesure des progrès des fournisseurs, nous sommes passés à plus de 90 % à de la peinture acrylique* », souligne Thierry Vix, chef constructeur. « *Et le résultat se fait sentir... ou plutôt ne se fait pas sentir* », plaisante Jonathan Kern, peintre et membre du CHSCT.

Du côté de la menuiserie, l'atmosphère est assainie grâce à une aspiration centralisée reliée à chacune des machines de découpe du bois, acheminant la sciure dans un grand silo extérieur. La serrurerie n'est pas en reste avec ses postes de soudage équipés de bras aspirants rejetant les fumées en dehors du bâtiment et le monorail au plafond permettant de déplacer les structures métalliques d'un poste à l'autre. « *J'ai travaillé pour deux autres opéras et c'est la première fois que j'exerce mon métier dans de telles conditions de sécurité* », témoigne Annabelle, une décoratrice.

Le grenier d'abondance qui jouxte l'Opéra a également bénéficié d'améliorations en dépit des difficultés entraînées par l'ancienneté des bâtiments. Dans l'atelier couture, un nouvel éclairage à LED a été installé après une cartographie lumineuse. « *Cette solution compense le manque de lumière naturelle de nos locaux*, explique Thibaut Welchlin, le chef costumier. *Le type et la disposition des lampes ont été choisis de façon qu'il n'y ait pas d'ombre portée.* »



« *On se fatigue moins les yeux*, confirme Margot Haffner, une couturière. *Notamment lorsque l'on travaille des tissus noirs, ce qui pouvait provoquer des migraines en fin de journée.* »

Un nouvel enrobé

La réalisation d'un postiche nécessite en moyenne 60 heures de travail car les perruquières utilisent le plus souvent de vrais cheveux qu'elles nouent mèche par mèche. Par souci de réalisme, le travail manuel est indispensable et il est impossible de supprimer les gestes répétitifs. Cependant, l'ergonomie des postes a été revue, notamment en équipant ceux-ci de fauteuils permettant d'adopter des postures moins contraignantes. « *Je n'ai plus mal au dos en fin de semaine*, reconnaît Julie Hoeffel, la cheffe du service perruques maquillage. *Pour ce qui est du risque chimique, notre labo de nettoyage et de collage des per-*

POUR LES ARTISTES

Les artistes sont exposés à des risques spécifiques. Pour les protéger du bruit, les artistes du chœur bénéficient de bouchons moulés qui sont loin d'être un luxe lorsque des cuivres de l'orchestre sont tout proches. À l'occasion des ballets, un parquet permettant d'atténuer les chocs est installé sur scène. Composé de deux couches de contreplaqué entre lesquelles des tampons de mousse viennent jouer le rôle d'amortisseurs, il protège les danseurs, notamment des claquages.

« *La plupart des danseurs apprécie, même si certains d'entre eux estiment que repasser à un sol classique après avoir pratiqué cette surface peut être difficile*, note Daniel Brettinger, un machiniste. *Mais l'on voit de plus en plus ce type de dispositifs et s'ils finissent par s'imposer partout, le problème ne se posera plus à l'avenir.* »



© Gael Kerbaol/INRS

📷 La préparation des décors à partir de maquettes physiques ou numériques permet d'identifier les risques auxquels seront confrontées les équipes au cours du montage-démontage et de l'exploitation et donc de concevoir des éléments de scénographie simplifiant le travail des techniciens.

ruques est équipé d'une hotte, car ces tâches nécessitent notamment l'utilisation de solvant. » D'autres projets sont en cours de réalisation, comme l'amélioration de l'extraction d'air dans la teinturerie, la révision de l'ergonomie du poste du bottier ou l'installation d'une cabine de peinture dans l'atelier des accessoiristes.

Si les décors sont acheminés par camion depuis les ateliers de La Meinau, les accessoires et les costumes n'ont, eux, que quelques dizaines de mètres à parcourir pour rejoindre l'Opéra. Sur le côté du bâtiment, afin de réduire les efforts lors de la manipulation du matériel roulant (portants, charriots...), les imperfections de la voi-



© Gael Kerbaol/INRS

📷 Dans l'atelier couture, un nouvel éclairage à LED a été installé après une étude de cartographie lumineuse. Le type et la disposition des lampes ont été choisis de façon qu'il n'y ait pas d'ombre portée.

rie ont disparu sous un nouvel enrobé. Adieu bosses, nids-de-poule, chocs et risques de renversement! Dans le même souci, le ressaut entre le monte-décors et la scène, qui créait une différence de niveau, a été supprimé.

Sur scène, certains éléments de décor sont accrochés à des perches, système traditionnel de levage basé sur un principe de contrepoids. Le chargement de ce dispositif est réalisé depuis la passerelle en surplomb de la scène avec des pains de quatre, huit ou seize kilos. Ceux de 32 kilos ont été supprimés car leur manipulation s'avérait trop contraignante. « Pour répondre aux exigences des mises en scène contemporaines, de nouveaux dispositifs automatiques de levage sont utilisés depuis les trois niveaux de passerelles, souligne Alain Hoffmann, le chef machinerie. Si les moteurs nous épargnent les maintenances de contrepoids, il faut néanmoins les suspendre aux endroits adéquats, parfois difficiles d'accès. Leur manipulation – ils pèsent jusqu'à plusieurs dizaines de kilos – reste un point noir du poste des cintriers. »

Ainsi, en dépit de la vétusté du bâtiment et du manque de fonctionnalité du lieu, l'Opéra national du Rhin est parvenu à instaurer une politique de prévention pérenne qui permet une évolution continue des conditions de travail. « Pour faire bouger les choses, il faut non seulement une direction volontaire, mais également des équipes convaincues de l'intérêt de la prévention », conclut Alexandre Thines. Des ingrédients qui semblent ici réunis puisqu'une inflexion du nombre et de la gravité des accidents du travail est visible depuis 2017. ■ D. L.

DU CINTRE AU GRIL

Au-dessus de la scène, la passerelle de commande des perches porte le nom de cintre. Elle date, comme le bâtiment, de 1821. Sa taille est loin des standards actuels. Avec ses quatre mètres de large, elle empêche les cintriers de voir la scène lorsqu'ils montent et descendent les éléments de décor ou manipulent d'autres équipements scéniques (projecteurs...). « Nous sommes équipés de casques de liaison qui nous permettent de communiquer avec un collègue qui nous

guide depuis la scène pour éviter toute collision entre le décor et les personnes sur le plateau », explique Alain Hoffmann, chef machinerie. Plus haut, la charpente qui permet la suspension de moteurs porte bien son nom de grill. En ce mois de novembre, la température y est élevée. « Je vous laisse imaginer en plein été!, s'exclame Alain Hoffmann. Depuis 2016, le système d'ouverture des trappes de désenfumage a été remis en état pour favoriser la circulation d'air et refroidir l'atmosphère. »

Des équipes techniques aux petits soins

Les travaux en cours au Théâtre du Châtelet, à Paris, ont été l'occasion d'améliorer la prévention des risques pour les cintriers, techniciens et habilleuses qui exercent dans la prestigieuse salle de la capitale.

FERMÉ POUR rénovation depuis mars 2017, le Théâtre du Châtelet, à Paris, devrait accueillir son prochain spectacle en juin 2019. « Le théâtre faisait jusque-là l'objet de travaux tous les dix ans, mais qui se superposaient les uns aux autres. Après deux départs d'incendie dans des armoires électriques, il devenait important de déposer toutes les anciennes installations électriques avant de

Les mécanismes qui permettent de porter les éléments de décor suspendus ont été largement améliorés en termes de performance. Ils bénéficient maintenant d'un système de pilotage unique et innovant.

remettre à neuf le bâtiment », indique Jacques Ayrault, le directeur technique du théâtre. Ce chantier d'envergure – qui concerne également les bureaux – a été l'occasion de moderniser la mécanisation du plateau, et ainsi de renforcer la prévention des risques auxquels sont exposés les techniciens, mais aussi les habilleuses, tous au service de la réussite des spectacles.

Un nouveau système de pilotage des porteuses – les perches permettant de porter les éléments de décor suspendus – entrera en fonction à la réouverture de la salle. « Nous avons demandé à la ville de Paris, qui finance la majorité des travaux, que ce nouveau système de pilotage atteigne le niveau de sécurité SIL3 (Safety Integrity Level) : il permet d'appréhender un maximum de risques », note Jacques Ayrault. Alors que les anciennes porteuses électriques (au nombre de 60) pouvaient lever une charge de 500 kg à une vitesse maximale d'1,2 m/s, les nouvelles porteuses (toujours au nombre de 60) auront une capacité de 750 kg et atteindront une vitesse maximale d'1,6 m/s.

Là où plusieurs porteuses étaient jumelées pour les éléments de décor les plus lourds, une seule pourrait désormais suffire, limitant ainsi les risques lors de la manutention des décors suspendus. Par ailleurs, tous les éléments mobiles de la cage de scène (porteuses et treuils) seront désormais contrôlés par un seul système de pilotage, ce qui évite la multiplication des commandes et réduit les risques d'erreurs. « Avec ce système de sécurité du pilotage, tous les organes de sécurité sont redondants, ce qui



© Patrick Delapierre pour l'INRS

UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC LA CRAMIF

Au Théâtre du Châtelet, la prévention des risques est depuis longtemps un sujet majeur de réflexion, menée en association avec la Cramif. Il y a six ans, elle avait porté sur les produits chimiques et pyrotechniques. Depuis, les quantités de produits sont strictement proportionnées aux besoins des spectacles et une attention particulière est portée au stockage séparé des produits pouvant entrer en interaction, charges et systèmes d'allumage par exemple. « Les ateliers de construction des décors situés

à Chevilly-Larue, dans le Val-de-Marne, ont été aussi réaménagés en 2016 », indique Nathalie Giacomo, adjointe technique du responsable de l'atelier décors. L'activité menuiserie a été isolée de l'atelier serrurerie et le système d'aspiration des poussières de bois a été changé. Un local de stockage des produits chimiques avec une extraction adaptée a également été aménagé. Dans le théâtre, des presses à repasser équipées de contrepooids ont aussi été adoptées pour faciliter le travail des habilleuses.



© Patrick Delapierre pour l'INRS

limite, voire supprime, le risque d'erreur. C'est donc un système très performant », souligne le directeur technique.

La fin du « coltintage »

Reste maintenant à accompagner cette mutation technologique auprès des personnels. De ce point de vue, les cintriers (machinistes qui manipulent les cintres, partie supérieure de la cage de scène du théâtre, où l'on remonte les décors) sont des salariés particulièrement bien formés. Le Théâtre du Châtelet privilégie le recrutement de cintriers qui maîtrisent la manipulation de cintres manuels, à qui sont ensuite dispensées des formations aux outils informatiques de pilotage. D'ailleurs, les cinq cintriers du théâtre sont des permanents. « Nous n'embauchons pas d'intermittents sur ce poste, car ils ne sont pas formés à notre système propre. Si un cintrier est absent, il est remplacé par un technicien

Si la salle de spectacle a bénéficié de travaux essentiellement d'embellissement, ceux-ci ont été à l'origine de multiples améliorations sur le plan technique.

permanent du plateau, qui connaît notre mode de fonctionnement. Et nous recourons alors à un technicien intermittent pour le remplacer », explique Jacques Ayrault. Cette organisation perdurera après la réouverture du théâtre et ce, même si l'ensemble des équipes techniques est passé de 80 à 50 permanents, à la

« Si un cintrier est absent, il est remplacé par un technicien permanent, qui connaît notre mode de fonctionnement. »

demande de la ville de Paris. Autre nouvel équipement de la cage de scène : l'installation d'un carrousel, qui permet de remonter, entre autres, les costumes au 3^e étage à la buanderie. Un

moyen d'éviter le « coltintage » des costumes (le fait de se coltiner le transport des costumes d'un lieu à un autre), alors qu'à l'occasion de comédies musicales, jusqu'à 150 costumes peuvent être nettoyés chaque jour.

D'autres améliorations concernent la salle de spectacle. Les travaux, principalement d'ordre « cosmétique », ont en effet fourni l'occasion de revoir l'emplacement de locaux ou installations techniques. Les projecteurs servant à éclairer la face, jusque-là manipulés par les techniciens avec une ligne de vie accessible parfois au prix de postures contraignantes, sont désormais totalement automatisés et positionnés en hauteur à l'amphithéâtre haut. La question du démontage-remontage des fauteuils pour installer au gré des spectacles le local de vidéo projection et la régie son a également été résolue. « La salle est désormais équipée d'un local pérenne de vidéo projection et d'emplacements pour la régie son : le matériel reste donc sur place ; plus besoin de le maintenir », poursuit Jacques Ayrault.

Par ailleurs, deux locaux posaient des problèmes de chaleur. « Le local de poursuite et celui de projection, où la température pouvait avoisiner les 60 °C, rendaient les conditions de travail très difficiles », détaille Nathalie Giacomo, l'adjointe technique du responsable de l'atelier décors, et élue CSE (comité social et économique). Pour remédier à cette situation, deux locaux de poursuite ont été installés de part et d'autre des fauteuils des spectateurs à l'amphithéâtre et un local de projection créé en corbeille. Chacun disposant d'un nouveau système de ventilation. ■ G. G.

UN COMITÉ DE PILOTAGE COORDONNE LES PRODUCTIONS DE DÉCOR

Membres de la CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail, ex-CHSCT), animateur sécurité externe, chefs des services décors, accessoires, sons, lumières, direction technique, direction du théâtre, production, bureau d'études et régisseurs... c'est un comité de pilotage très large qui se réunit systématiquement pour intégrer des éléments de prévention dans la conception des décors, leur montage et leur manipulation pendant les représentations. Et ce, dès la réception de la maquette.

« Dans le spectacle, les créateurs nous poussent à aller toujours plus loin, mais il faut savoir rester dans les limites de la prévention des risques », reconnaît Jacques Ayrault. L'enjeu de ce comité de pilotage est donc de souligner les caractéristiques du décor qui pourraient être source de risques et d'apporter des solutions. Par ailleurs, lors de la première répétition, 30 à 45 minutes sont consacrées à sensibiliser les artistes, en français et en anglais, aux bonnes pratiques – afin d'éviter les accidents.

Prendre le train de la prévention

Conscient de l'importance de la prévention des risques professionnels, le Train Théâtre, petite salle de spectacle située à Portes-lès-Valence dans la Drôme, a su s'organiser pour améliorer les conditions de travail de ses salariés. Rencontre avec Luc Sotiras, son directeur.

Travail & Sécurité. Qu'est-ce que le Train Théâtre ?

LUC SOTIRAS ► Il s'agit d'une scène conventionnée d'intérêt national¹ de la périphérie de Valence, essentiellement dédiée à la chanson française et d'une capacité de 450 places. Outre des concerts, nous proposons également à notre public du cirque, des contes, des spectacles jeunesse... L'année dernière, nous avons accueilli 95 spectacles qui ont attiré 45 000 spectateurs. Pour faire tourner le lieu, notre équipe, qui se compose de 14 salariés permanents soit 12,6 équivalents temps-plein (ETP), a reçu le renfort d'intermittents qui, en 2018, ont représenté 2,1 ETP. Enfin, principalement pour l'accueil, 6 étudiants en CDI² nous ont accompagnés en tenant leur poste de 60 à 120 heures par an chacun.

Qui est responsable de la gestion des risques professionnels ?

L. S. ► Un poste de directrice technique a été créé en 2014, au moment où nous sommes passés d'un statut de régie directe administrée par l'agglomération de commune à celui de régie autonome. Sa mission étant de veiller au bon fonctionnement du bâtiment dans son intégralité, aussi bien la scène et les coulisses que les bureaux et la billetterie, il est tout naturel que la gestion des

risques professionnels lui incombe. Elle a réalisé notre document unique et le fait évoluer en tant que de besoin. Elle est également chargée du plan de prévention qui nous permet de travailler en bonne intelligence sur les questions de sécurité avec les équipes des artistes qui viennent jouer dans nos murs. Autre point important à sa main, le suivi des formations de nos salariés et de leur renouvellement. Les habilitations pour le travail électrique ou en hauteur, par exemple. Avec notre gril technique situé à huit mètres au-dessus de la scène, il est indispensable d'être à jour en la matière. Notre directrice technique est tout aussi vigilante à ce sujet lors du recrutement d'intermittents qui se doivent d'être formés et titulaires des habilitations requises pour réaliser les tâches pour lesquelles ils sont embauchés.

Dans vos métiers, les amplitudes horaires sont parfois excessives. Avez-vous agi à ce sujet ?

L. S. ► Pour éviter les trop longues journées de travail, nous nous employons à préparer la salle la veille des spectacles. Il ne reste alors que les réglages à effectuer le jour J. Nos équipes peuvent ainsi se caler sur l'heure d'arrivée des artistes, vers midi, pour leur prise de poste. S'il n'est pas possible,

pour une raison ou pour une autre, que la salle soit prête la veille, nous faisons appel à une autre équipe qui travaille le matin. C'est le recours à l'intermittence qui permet de s'organiser de la sorte.

Dans le but de finir plus tôt, nous dînons ensemble avant les spectacles. En effet, lorsque les repas se faisaient après la journée de travail, nos salariés pouvaient rentrer chez eux à une heure du matin. Depuis cette réorganisation, nous avons gagné deux heures. Cela réduit le stress et insuffle un supplément de convivialité entre artistes, techniciens et administratifs. Cette amélioration n'a pas nécessité un grand investissement, ce qui ne gêne rien. Nous avons aménagé une cuisine portative tout électrique et trouvé un prestataire pour s'occuper de la préparation des repas. En outre, la cuisine familiale et les produits du terroir que nous proposons participent à notre popularité auprès des artistes qui apprécient l'accueil qui leur est fait. ■ **Propos recueillis par D. L.**

1. Structure de création et de diffusion soutenue par le ministère de la Culture en raison de son action en faveur de la création artistique, du développement de la participation à la vie culturelle, de l'aménagement et de la diversité artistique et culturelle d'un territoire.

2. CDI : contrat permettant aux agences d'intérim d'embaucher des salariés à durée indéterminée et de les envoyer sur différentes missions pour différents commanditaires.

ÊTRE À L'ÉCOUTE

Dans les métiers du spectacle vivant, il est souvent difficile de savoir quand la journée va se terminer. Un retard de l'artiste, une performance qui s'éternise et l'on rentre chez soi plus tard que prévu. « *Quand cela se produit, nous essayons de rééquilibrer les choses en permettant aux collègues de faire moins d'heures la journée suivante*, souligne Luc Sotiras. *Je me fais un devoir d'être à l'écoute des problèmes que peuvent me faire remonter mes collaborateurs et de voir comment*

régler la situation. » Par exemple, le Train Théâtre fournit à ses équipes des bouchons d'oreilles moulés. En effet, dans une salle de concert, la norme permet de monter jusqu'à 105 décibels pour le public. Or les salariés sont, eux, soumis à la limite d'exposition professionnelle qui est fixée à 85 dB(A). Ces équipements de protection individuelle sont donc indispensables pour travailler dans l'environnement sonore qui résulte des représentations de musique live.

Un espace protecteur

À quelques kilomètres d'Aurillac, Le Parapluie est un lieu de résidence pour les artistes du théâtre de rue. Cet espace leur permet de concevoir, préparer, construire ou répéter leurs spectacles dans des conditions de travail optimales.

MO DÉPLIE lentement son corps, puis avance. Objet de toutes les attentions, cette marionnette géante mesure 8 mètres de haut et pèse plus de 120 kg. Huit marionnettistes s'activent pour la déplacer : un pour chaque bras et chaque jambe, un pour la tête, un autre pour le tronc et, enfin, un pour faire avancer la structure et l'autre pour la diriger. Quatre autres membres de la compagnie de L'Homme debout animent des bougies de 6 m de haut pour la chorégraphie de leur futur spectacle.

Tous sont bien au chaud, dans l'immense salle mise à leur disposition par Le Parapluie, à Naucelles, à quelques kilomètres d'Aurillac. « C'est la première fois que je viens ici, c'est super, explique l'un des marionnettistes. Tout est fait pour que l'on puisse préparer notre spectacle dans de bonnes conditions. » « Nous accueillons les compagnies en résidence pour une durée d'une à trois semaines, souligne le directeur, Frédéric Rémy. Nous leur proposons un lieu qui leur correspond et dans lequel elles peuvent travailler en toute sécurité. » Géré par l'association Éclat, ce lieu, qui a vu le jour en 2004, « a été pensé par et pour les artistes ».

Pendant la phase de conception, des réunions de travail avec le directeur de l'époque, Jean-Marie Songy, l'équipe d'Éclat, des com-



© Fabrice Dimier pour l'INRS

pagies et l'architecte ont eu lieu, afin d'effectuer des choix de surfaces, volumes, équipements. Au final, Le Parapluie est constitué de trois bâtiments : l'un pour la partie administrative-multimédia, restauration, danse et travail du texte ; un espace central où répète la compagnie de L'Homme debout ; et, enfin, les ateliers. « C'est vrai que lorsque l'on entend spectacle vivant, on se dit que ça va être compliqué de parler prévention des risques professionnels, remarque Yann Brosson, contrô-

La compagnie de L'Homme debout, en résidence deux semaines au Parapluie, a pu mettre au point son spectacle en utilisant en toute sécurité les locaux et les outils.

leur de sécurité à la Carsat Auvergne. Et en fait, je me suis rendu compte que, pour que le spectacle se déroule bien, il faut tout anticiper, tout prévoir... car c'est aussi leur vie que les artistes mettent en jeu. Et Le Parapluie les aide pour réaliser toute cette phase amont. »

Laurence Balgairies, médecin du travail, les suit depuis plusieurs années : « Ils m'envoient régulièrement des régisseurs quand ils ne sont pas à jour de leur visite médicale. Dans l'ensemble, les inter- >>>

LE PARAPLUIE ET LE FESTIVAL D'AURILLAC

- Le Parapluie est un centre international de création artistique de recherche et de rayonnement pour le théâtre de rue. Le bâtiment, de près de 1800 m², ainsi que les 3000 m² d'extérieurs sont la propriété de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac et gérés par l'association Éclat qui regroupe Le Parapluie et le festival d'Aurillac. Son budget annuel est de 3 millions d'euros hors taxe.

- Chaque année, en septembre, l'association fait le planning d'accueil du Parapluie pour l'année suivante.

- En août, a lieu le Festival d'Aurillac, dédié au théâtre de rue. Il accueille sur 4 jours 130 000 personnes et 600 compagnies. 60 personnes y travaillent : il n'y a pas de bénévoles. « Toute personne qui travaille est rémunérée », résume Christophe Paris, un administrateur.



© Fabrice Dimier pour l'INRS

mittents sont conscients du bien-fondé de la sécurité au travail. Ils me questionnent sur l'hygiène de vie, l'alimentation, les protections auditives. J'observe assez peu de TMS car ils sont souvent suivis par des kinés et sont à l'écoute de leur corps, en connaissent les limites. Reste le point noir du tabagisme pour certains anciens. »

Place à la création

L'association Éclat emploie 9 permanents. Hugo Lecanu en est le régisseur. Un peu le papa de tous : « J'accueille les artistes, je leur explique le fonctionnement du lieu et veille à la sécurité de chacun. » Avant de venir, les artistes ont pris connaissance des éléments mis à leur disposition. « On leur fait signer une charte qui mentionne les responsabilités de chacun ainsi que les contraintes, notamment en matière de sécurité », précise Cédric Ginouvès, directeur technique.

Le Parapluie accueille chaque année entre 10 et 15 compagnies. La compagnie de L'Homme

debout est là depuis dix jours, celle de La Folie kilomètre depuis deux jours. « Chacun vient avec son projet, explique Frédéric Rémy. Ça peut être de l'écriture, des répétitions, la création de décors, costumes... » La « rue », qui traverse le bâtiment des ateliers, porte bien son nom : les artistes peuvent y répéter, mais à l'abri, avec un toit et de vastes baies vitrées laissant entrer la lumière.

La pièce centrale, où se peaufine le spectacle avec Mo, fait plus de 700 m². « À chaque fois qu'une compagnie s'en va, on fait le vide, explique le directeur technique. On laisse seulement les murs et le sol, gris, neutres, pour ne pas les influencer dans leur création. » Des points d'accroche sont disponibles aux murs, en hauteur et au sol, vérifiés deux fois par an. Des armoires électriques sont également disposées à plusieurs endroits du bâtiment. Des passerelles en hauteur permettent aux artistes de circuler en toute sécurité.

La tête de Mo a été alourdie par la pose d'un masque. Les artistes

Une personne en résidence utilise la ponceuse sous l'œil attentif d'Hugo Lecanu, le régisseur.

s'interrompent pour essayer de trouver une solution à cette tête devenue bien pesante... L'un d'entre eux part avec une barre de métal. « J'ai besoin de souder un élément pour faire un contre-poids », dit-il. Direction les ateliers. Là, les compagnies ont à leur disposition un poste à soudage dernier cri avec bras aspirant, une ponceuse avec aspiration à la source asservie, une meuleuse, une perceuse à colonne...

« Hugo, tes EPI ! » C'est un autre artiste qui interpelle Hugo. « Il faut dire que je veille au grain, répond celui-ci. Alors en effet, je dois être le premier à les porter. » Chaque compagnie doit apporter ses EPI, mais Le Parapluie en a également. Au cas où. « Nous avons toutes les pointures pour les chaussures de sécurité », s'amuse le directeur technique. De l'autre côté de « la rue », une pièce sert au stockage. Les caisses, sur roulettes pour faciliter les déplacements, sont soigneusement empilées. Un chariot élévateur est disponible pour les déplacer. À condition d'avoir le Caces et une autorisation de conduite.

Dans la même pièce, une armoire fermée à clé renferme tous les produits chimiques : white-spirit, acétone... « C'est déjà bien, explique Yann Brosson. Mais il faudrait qu'elle soit ventilée. » Sa phrase à peine terminée, le directeur technique lui répond qu'une personne va arriver à l'association Éclat pour faire le point sur tous les aspects liés au risque chimique, dont cette fameuse armoire.

Dans quelques jours, la compagnie de L'Homme debout proposera son spectacle de sortie de résidence, gratuit et ouvert au public. Avant de prendre part au Festival d'Aurillac. ■ D. V.



© Fabrice Dimier pour l'INRS

CÉDRIC GINOUVÈS, directeur technique d'Éclat

« En matière de prévention et de sécurité, notre association a deux types d'approches : l'une liée à la sécurité du public lors du festival, et l'autre liée aux risques professionnels des artistes. Les deux sont intriquées, et la sécurité du public est la première chose que l'on aborde lors du travail de création. Ensuite, nous sommes souvent confrontés à des risques communs au BTP comme le travail en hauteur ou le risque électrique, sans compter ceux liés à la manipulation de feux d'artifices. Nous organisons fréquemment des formations destinées aux régisseurs et directeurs techniques. Nous profitons des mois d'octobre et novembre, au cours desquels nous n'accueillons pas d'artistes en résidence, pour les organiser. »